

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE SANTÉ

> un outil au service des politiques locales

L'analyse de l'état de santé de la population et des différents facteurs qui le déterminent constituent le cœur de métier de l'Observatoire régional de la santé (ORS). La production de diagnostics territoriaux de santé est à ce titre l'un des axes de travail privilégié de l'ORS, et son équipe pluridisciplinaire dispose d'une expertise reconnue dans ce domaine. Pour réaliser ces travaux, l'ORS bénéficie d'un accès aux grandes bases de données médicoadministratives (notamment au Système national des données de santé récemment mis en place) et d'une expérience en matière d'enquêtes auprès des professionnels de santé et de la population.

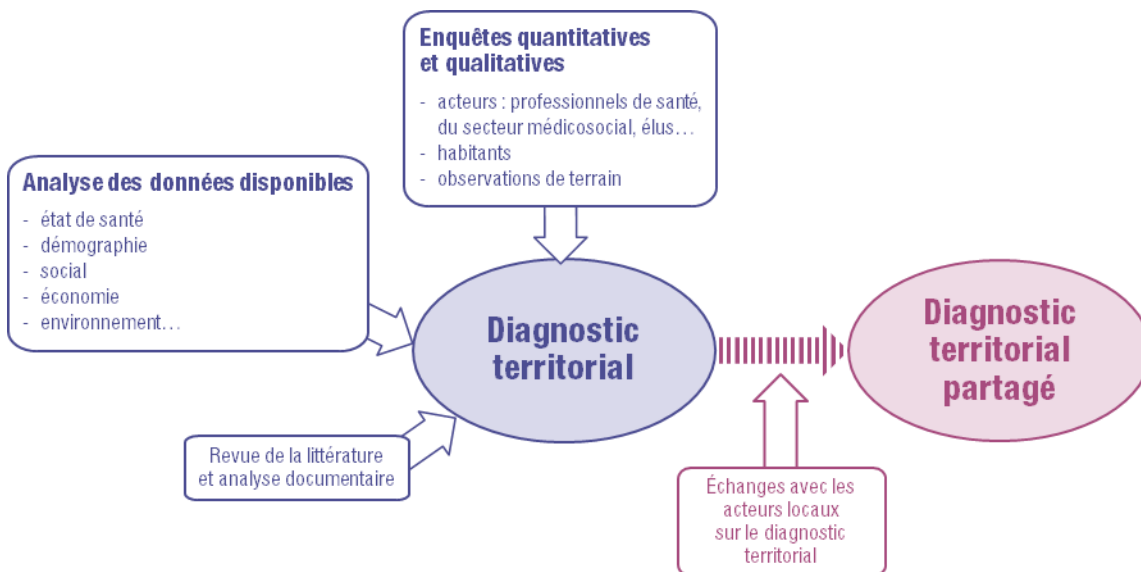
L'ancrage de l'ORS dans les Pays de la Loire lui confère également une bonne connaissance du paysage et des acteurs locaux de la santé, qui lui permet notamment de conforter et d'enrichir ses analyses.

UN DIAGNOSTIC POUR MIEUX CONNAÎTRE LES BESOINS DE SANTÉ D'UN TERRITOIRE

Un diagnostic territorial a pour objectif de décrire la situation sanitaire et sociale d'une zone géographique ainsi que les attentes de la population et des professionnels, afin d'identifier les forces et les faiblesses de ce territoire sur le plan de l'organisation des soins, de l'accompagnement des populations fragiles et des besoins de santé.

L'ORS des Pays de la Loire accompagne ainsi les acteurs locaux qui le souhaitent (collectivités, maisons de santé, établissements et services de santé ou médicosociaux, communautés professionnelles, équipes de soins...), pour conduire des démarches diagnostiques dans les territoires, qui peuvent prendre des formes très diverses. Ces travaux peuvent concerner un champ très large, ou cibler des thèmes ou des populations spécifiques : santé mentale, addictions, cancers, enfants, jeunes, personnes âgées ou en situation de handicap, soins de premier recours...

Fig1 Démarche de diagnostic territorial de santé



Source : ORS des Pays de la Loire ; d'après Fnors



Ces démarches diagnostiquent consistent en une analyse croisée de différentes données locales disponibles ou collectées spécifiquement. Les données quantitatives permettent d'établir un état des lieux objectif de l'état de santé (problèmes de santé, mortalité, déterminants comportementaux, sociaux et environnementaux), de l'accès et du recours aux soins des habitants d'un territoire. Ces éléments peuvent être complétés et enrichis par des données qualitatives permettant de prendre en compte les perceptions des acteurs (professionnels, décideurs, habitants...) du territoire [Fig1].

DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL AU DIAGNOSTIC LOCAL PARTAGÉ

L'élaboration d'un diagnostic territorial de santé peut être l'occasion de développer une démarche de concertation avec les parties prenantes en créant un espace d'échanges entre habitants, décideurs et professionnels du secteur sanitaire, médicosocial et social. Cette démarche permet aux différents acteurs de partager leurs perceptions des problèmes de santé prioritaires, des facteurs qui les déterminent et des ressources disponibles en matière de soin, de prévention et de promotion de la santé [Fig1].

Le diagnostic territorial devient alors un diagnostic local partagé, prenant en compte à la fois les besoins objectivés par des données sociodémographiques et épidémiologiques, et la perception et les attentes spécifiques des habitants et acteurs du territoire. Ce processus permet l'élaboration de préconisations et la proposition d'actions concrètes destinées à améliorer la santé et l'accès aux soins.

LA SANTÉ : UN ENJEU POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le vieillissement de la population, le maintien de la démographie médicale ou la réduction des inégalités territoriales de santé constituent des enjeux majeurs pour les collectivités locales. De même, l'accessibilité des services, des commerces, des loisirs, la gestion des crèches et des établissements scolaires, l'urbanisme, l'aménagement des infrastructures de transports, la gestion de l'eau et des déchets, l'habitat... sont autant de champs de compétences des collectivités locales que de leviers pour améliorer la santé des habitants.

Ainsi, indépendamment de leurs compétences réglementaires, une bonne connaissance, par les collectivités, des problématiques d'état de santé de leur population et de l'offre de soins dans ses différentes dimensions est primordiale pour la mise en œuvre de politiques territoriales favorables à la santé.

PRINCIPALES BASES DE DONNÉES MÉDICOADMINISTRATIVES MOBILISÉES PAR L'ORS

La loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016 confère à l'ORS un accès aux données du Système national des données de santé (SNDS) pour les Pays de la Loire. Ce système comprend :

- les données de l'assurance maladie : la base SNIIRAM (système national inter-régimes de l'assurance maladie) rassemble les données sur les patients (sexe, âge, bénéficiaire de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), diagnostic de l'affection longue durée -ALD-...) et sur leur consommation de soins en médecine de ville (actes médicaux et dentaires, biologie, médicaments...).
- les données des établissements de santé : la base PMSI contient les informations relatives aux motifs médicaux des séjours en établissement de santé ainsi qu'aux actes médicaux réalisés à cette occasion en médecine-chirurgie-obstétrique (MCO), en soins de suite et de réadaptation (SSR), en hospitalisation à domicile (HAD) et en psychiatrie (Rim-P).
- les causes médicales de décès (Inserm CépiDc).

L'ORS mobilise également les données :

- du répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), relatives à l'identification, le diplôme, l'activité, le mode et la structure d'exercice des professionnels de santé,
- relatives aux passages dans les services d'urgences des Pays de la Loire,
- du Registre des cancers de Loire-Atlantique/Vendée.



EN PRATIQUE

En fonction de la demande, l'ORS développe une démarche sur mesure, mobilisant des outils variés et réalisant une analyse plus ou moins détaillée, et propose trois types de diagnostics [Fig2].

Tableau de bord : une liste d'indicateurs comparatifs

Pour répondre aux besoins d'observation locale dans le champ de la santé, l'ORS a conçu et mis en ligne un panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux (PISSTER). Ces indicateurs décrivent la démographie, l'environnement physique et social, l'état et les besoins de santé de la population et l'offre de soins sur le territoire. Ils sont disponibles à différents niveaux géographiques (départements, communes, communautés de communes...), permettant d'effectuer des comparaisons. Ils font l'objet de mises à jour régulières [www.santepaysdelaloire.com/chiffres-et-donnees-de-sante].

L'ORS peut également produire ce panier d'indicateurs pour des échelles territoriales spécifiques.

Présentées sous forme de tableaux de bord ou de cartes interactives, ces données peuvent faire l'objet d'une présentation (diaporama) et d'un accompagnement à leur lecture et à leur interprétation.

Diagnostic territorial global ou thématique : un état des lieux de la situation et des besoins locaux

En complément, l'ORS peut développer une démarche qui mobilise des approches :

- quantitatives : enquêtes menées en ligne, par téléphone ou en face à face, auprès de la population, de professionnels de santé ou du secteur médico-social, d'acteurs associatifs...
- qualitatives : focus groupes, entretiens semi-directifs, panels d'experts, panels citoyens, diagnostics en marchant...

Selon les attentes, le diagnostic territorial peut offrir une vue d'ensemble de l'état de santé et du recours aux soins de la population générale du territoire ou cibler un thème (accès aux professionnels de santé, santé mentale, addiction, diabète...) ou une population spécifique (enfants, jeunes, personnes âgées ou en situation de handicap...). L'ORS peut porter seul les travaux nécessaires à la réalisation de ce type de diagnostic ou les mener en partenariat avec d'autres opérateurs (acteurs locaux, agences d'urbanisme, bureaux d'études ou consultants spécialisés).

Diagnostic local partagé : un partage du constat et des enjeux

Afin de partager les constats issus d'un diagnostic territorial, de prendre en compte les besoins et attentes des acteurs locaux et de proposer des mesures concrètes à mettre en œuvre dans la continuité du diagnostic, une démarche participative peut être menée par l'ORS. Outre la réalisation d'enquêtes qualitatives, cette démarche consiste à mettre en place, dès le début du diagnostic, un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des parties prenantes (élus ou décideurs, professionnels du secteur sanitaire, médicosocial et social, et habitants). Ce dernier participe à la définition de la méthode nécessaire à l'établissement du diagnostic (choix des indicateurs, méthodologie d'enquête...), discute les résultats observés et contribue à l'élaboration des recommandations ou des actions à mettre en œuvre dans une perspective générale d'amélioration de la santé et de l'accès aux soins.

Fig2 Différents types de diagnostics territoriaux réalisés par l'ORS

	Tableau de bord d'indicateurs	Diagnostic territorial global ou thématique	Diagnostic local partagé
Données	Liste d'indicateurs comparatifs	Analyse d'indicateurs +/- enquête quantitative +/- enquête qualitative +/- approche documentaire	Analyse d'indicateurs +/- enquête quantitative +/- enquête qualitative +/- approche documentaire
Porteur du diagnostic	ORS des Pays de la Loire	ORS des Pays de la Loire +/- opérateur(s) local	ORS des Pays de la Loire +/- opérateur(s) local
Gouvernance	Échanges avec le commanditaire	Échanges avec le commanditaire	Comité de pilotage participatif
Livrable	Diaporama de synthèse avec aide à la lecture/interprétation	Synthèse rédigée (20 pages) +/- diaporama	Rapport (50 pages) Diaporama



EXEMPLES DE DIAGNOSTICS TERRITORIAUX RÉALISÉS PAR L'ORS

TABLEAU DE BORD

Diagnostic santé. 2017

Ces diagnostics santé, élaborés dans le cadre du Projet régional de santé (PRS) 2018-2022 se présentent sous la forme de tableaux de bord d'indicateurs décrivant la situation démographique, sociale et environnementale ainsi que la santé des populations. Ces diagnostics ont été établis pour les cinq départements de la région et les 25 territoires infradépartementaux d'observation définis par l'Agence régionale de santé (ARS).

Ces données sont intégrées aux cartographies interactives « chiffres et données de santé » du portail Santé Pays de la Loire [www.santepaysdelaloire.com/chiffres-et-donnees-de-sante].

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Profil santé ville Rezé. 2014

Ce diagnostic analyse des indicateurs concernant l'état de santé (principaux problèmes de santé, mortalité) et le recours aux soins (de premier recours et spécialisés) de la population de Rezé, ainsi que l'offre de soins sur la commune. Il a été établi à la demande de la Ville de Rezé dans le cadre d'une étude initiée par Nantes métropole, et également menée à Orvault et Saint-Herblain.

DIAGNOSTIC LOCAL PARTAGÉ

Observation de la santé des Nazairiens. 2013

Ce diagnostic décrit le contexte socioéconomique et l'état de santé de la population nazairienne, à partir des statistiques des causes médicales de décès, des admissions en affection de longue durée (ALD), des données d'incidence des cancers et celles concernant le dépistage organisé des cancers du sein et du côlon-rectum. Ces données ont notamment été analysées sur le plan de leur évolution dans le temps, et en comparaison avec celles d'autres villes françaises. Ce diagnostic a été réalisé en partenariat avec l'Agence pour le développement durable de la région nazairienne (ADDRN) qui était notamment en charge de la description du contexte socioéconomique du territoire.

Diagnostic local de santé. Communauté de communes Pont-Château - Saint-Gildas-des-Bois. 2013

Ce diagnostic local partagé décrit l'offre de soins, l'accompagnement des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap et la coopération interprofessionnelle à l'échelle du Pays de Pont-Château - Saint-Gildas-des-Bois à partir de l'analyse d'indicateurs quantitatifs, et d'informations qualitatives recueillies lors d'entretiens individuels ou collectifs auprès des habitants et des acteurs locaux (professionnels de santé et du champ médicosocial, élus...). Il offre également des éléments détaillés sur le contexte sociodémographique et l'état de santé de la population et ses déterminants.



Pour en savoir plus : www.santepaysdelaloire.com/ors/articles/diagnostics-locaux-de-sante